



Conseil de sécurité

Non-Prolifération (Iran)

New York, le 6 juillet 2023
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary di Carlo, l'ambassadrice Frazier ainsi que l'ambassadeur Skoog pour leurs présentations.

Il y a de cela 8 ans, nous accueillons la nouvelle de l'accord sur la question du programme nucléaire iranien avec satisfaction. La conclusion du Plan d'action global commun, PAGC ou JCPOA, était considérée à juste titre comme une réussite de la diplomatie au service de la non-prolifération et d'une détente politique régionale. À cet égard, nous nous félicitons d'avoir pu accueillir des étapes critiques de la négociation en Suisse.

Aujourd'hui, la mise en œuvre du JCPOA est défailante et la situation plus périlleuse que jamais. La Suisse a exprimé à plusieurs reprises sa vive préoccupation tant au sujet du retrait des Etats-Unis du JCPOA que des différentes mesures prises par l'Iran, qui sont incompatibles avec ses engagements nucléaires. En particulier, la Suisse déplore que malgré une volonté affichée par la plupart des parties pour négocier un retour rapide au Plan, aucune avancée n'ait été enregistrée ces six derniers mois. Le JCPOA est un élément important du régime international de non-prolifération nucléaire et de la sécurité internationale. Par conséquent une mise en œuvre rapide et complète par toutes les parties de leurs obligations est nécessaire.

Madame la Présidente, une « revitalisation » du JCPOA est tributaire de trois aspects:

Premièrement, le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique fait état de progrès pour surmonter les questions en suspens concernant les garanties nucléaires ainsi que l'équipement de surveillance sur certains sites. Ceci constitue un pas dans la bonne direction. Cependant afin d'assurer la communauté internationale que le programme nucléaire iranien est bel et bien pacifique, les autorités iraniennes doivent coopérer rigoureusement, de manière transparente et sans équivoque avec l'AIEA. Dans le cas contraire, la capacité de l'Agence à fournir des garanties sur la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien demeure compromise. C'est pourquoi les engagements pris au titre du JCPOA et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doivent être pleinement respectés par l'Iran.

Deuxièmement, nous regrettons le développement et les essais de missiles balistiques par l'Iran qui sont incompatibles avec la résolution 2231. Nous sommes également préoccupés par des allégations de transferts, depuis l'Iran, de missiles balistiques et de drones vers des pays tiers. Nous soulignons que tout transfert d'articles, matériaux, équipements, biens et technologies contenus dans la liste du régime de contrôle de la technologie des missiles de 2015, est une violation de la résolution 2231, si celui-ci n'a pas reçu l'approbation préalable de ce Conseil. À cet égard, nous encourageons le Secrétariat à pleinement utiliser sa marge de manœuvre, afin d'examiner de manière indépendante les informations fournies et de donner suite aux invitations d'un examen sur place.

Finalement, l'état du JCPOA nous rappelle que des efforts diplomatiques urgents sont nécessaires afin d'éviter un délitement complet. À ce titre, nous sommes encouragés par les efforts de dialogue tant dans la région qu'au-delà. Nous espérons que ces pourparlers permettront aux interlocuteurs de se rappeler l'intérêt que nous portons toutes et tous pour un règlement de la question nucléaire iranienne. Pour être durable, une détente politique devra être accompagnée d'un retour à la conformité avec les obligations et l'esprit du JCPOA.

Ce Conseil doit y prêter sa pleine attention. La Suisse, comme elle l'a fait par le passé en accueillant des négociations, se tient prête à faciliter toute solution diplomatique visant au maintien du régime de non-prolifération nucléaire.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Madam President,

I would like to thank Deputy Secretary General Rosemary di Carlo, Ambassador Frazier and Ambassador Skoog for their presentations.

8 years ago, we welcomed with satisfaction the news of the agreement on Iran's nuclear programme. The conclusion of the Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) was rightly seen as an achievement of diplomacy in the service of non-proliferation and regional political détente. In this respect, we are delighted to have been able to host critical stages of the negotiations in Switzerland.

Today, the implementation of the JCPOA is faltering and the situation is more perilous than ever. Switzerland has repeatedly expressed its deep concern about both the withdrawal of the United States from the JCPOA and the various measures taken by Iran, which are incompatible with its nuclear commitments. In particular, Switzerland deplores the fact that despite the willingness shown by most of the parties to negotiate a rapid return to the Plan, no progress has been made in the last six months. The JCPOA is an important element of the international nuclear non-proliferation regime and of international security. Consequently, rapid and full implementation by all parties of their obligations is necessary.

Madam President, a "revitalisation" of the PAGC depends on three aspects:

Firstly, the latest report from the International Atomic Energy Agency shows progress in overcoming outstanding issues concerning nuclear safeguards and the required monitoring equipment at certain sites. This is a step in the right direction. However, in order to assure the international community that Iran's nuclear programme is indeed peaceful, the Iranian authorities must cooperate rigorously, transparently and unequivocally with the IAEA. Otherwise, the Agency's ability to provide guarantees on the exclusively peaceful nature of Iran's nuclear programme remains compromised. This is why Iran's commitments under the JCPOA and the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons must be fully respected.

Secondly, we regret Iran's development and testing of ballistic missiles, which are incompatible with Resolution 2231. We are also concerned by allegations of transfers from Iran of ballistic missiles and unmanned aerial vehicles to third countries. We stress that any transfer of items, materials, equipment, goods and technology listed in the 2015 Missile Technology Control Regime is a violation of Resolution 2231, if it has not received the prior approval of this Council. In this regard, we encourage the Secretariat to make full use of its leeway to independently review the information provided and to respond to the invitations for a review on-site.

Finally, the state of the JCPOA reminds us that urgent diplomatic efforts are needed to avoid its complete unravelling. In this regard, we are encouraged by efforts at dialogue both within the region and beyond. We hope that these talks will remind all parties of the interest we all have in resolving the Iranian nuclear issue. To be sustainable, political détente must be accompanied by a return to compliance with the obligations and spirit of the JCPOA.

This Council must give its full attention to the topic. Switzerland, as it has done in the past by hosting negotiations, stands ready to facilitate any diplomatic solution aimed at maintaining the nuclear non-proliferation regime.